



*Mairie de Saint-Lanne
Tel 05 62 3170 43
mairie.stlanne@orange.fr
Ouverture le mardi de 9h00 à 12h00*

**PROCÈS-VERBAL
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 22 OCTOBRE 2019 A 20H30**

En application des articles L.2121.7 et L.2122.7 du code général des collectivités territoriales s'est réuni le conseil municipal de la commune de SAINT-LANNE

Conseillers présents :

BAMFORTH John, CAPMARTIN Francis, CIBIN Corinne, CIBIN Sébastien, MAURINO Philippe et SANTACREU Sandrine

BITOUN Danièle donne procuration à Philippe MAURINO,
DEFAY Joëlle donne procuration à Sandrine SANTACREU,
DITTMER M.Françoise donne procuration à Corinne CIBIN,
DETHIER Jean-Louis est excusé.

John BAMFORTH est désigné en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

ORDRE DU JOUR :

- Demande de subventions pour des travaux d'investissement
- Autorisation pour payer des factures d'investissement en 2020 avant le vote du budget
- Demande de prise en charge déplacement du Maire au congrès national
- Recensement de la population
- Questions diverses

1) Demande de subventions pour des travaux d'investissement

Mme le Maire présente divers devis pour des travaux d'entretien sur les bâtiments communaux :

- Réfection de la toiture du petit foyer
- Drainage côté ouest du petit foyer pour l'assainir
- Réfection du sol du foyer
- Nettoyage des façades du foyer

Le Conseil autorise le Maire à solliciter les instances pour obtenir le maximum de subventions pour financer ces projets et décidera de la suite à donner en fonction du financement obtenu.

2) Autorisation pour payer des factures d'investissement en 2020 avant le vote du budget

Afin de ne pas pénaliser les créanciers début 2020 et avant le vote du budget, le Conseil autorise le Maire à mandater les factures d'investissement qui parviendront en Mairie.

3) Demande de prise en charge déplacement du Maire au congrès national

Mme le Maire informe l'assemblée qu'elle se rendra au congrès des Maires à Paris. Le Conseil Municipal, à l'unanimité (Mme le Maire ne prend pas part au vote), décide:

- de rembourser les frais d'avion et d'hébergement à Mme le Maire dans le cadre de son déplacement au congrès des Maires
- que cette indemnisation interviendra sur présentation de justificatifs
- que les crédits sont inscrits à l'article 625 du budget principal

4) Recensement de la population

Le recensement de la population se déroulera sur notre commune du 16 janvier au 15 février 2020. Les habitants ont été informés lors de la diffusion du bulletin municipal.

Suite au dépôt de candidature pour le recrutement de l'agent recenseur, Sandrine Granget-Peyret, notre secrétaire de mairie effectuera le recensement.

Le Conseil fixe le montant de l'indemnité à 350 € net.

5) Questions diverses :

- Le Conseil vote une motion de soutien pour demander le maintien des trésoreries dans le département, notamment celles de notre intercommunalité : Vic en Bigorre et Maubourguet.
- La municipalité et ENEDIS étudie la possibilité de supprimer pylône et coffret électrique dans le champ de vision des automobilistes au croisement des RD348 et 448, au lac de M. Oulié.
Le Conseil, comme M. Oulié Eric, donne un accord de principe pour la participation aux frais, en attente du coût définitif.
- Travaux d'hiver services techniques communautaires : la municipalité demande que l'élagage des routes communales goudronnées soit effectué. Des places de parking doivent être peintes devant les logements communaux et une interdiction de stationner devant les barrières amovibles du foyer.
- Le Conseil Départemental nous informe de la réfection prochaine des bordures de la RD48, à l'intersection de la Route du Luc en direction de Viella.
- M. BRUMONT demande que les eaux pluviales du haut du village (Route de l'Eglise) soient dirigées vers le chemin « de la forge ». Après consultation du Conseil Départemental, aucune modification n'est prévue de leur part. Le Conseil Municipal ne souhaite pas donner suite.
- Logements communaux : un logement est en impayés depuis plusieurs mois. Après de multiples discussions et accompagnement pour tenter de trouver des solutions, la procédure de recouvrement a été lancée, conformément au bail signé. Le Conseil autorise le Maire à effectuer les démarches.
- Le syndicat mixte de traitement des déchets du 65 nous informe qu'à compter du 01/01/2020, les consignes de tri vont s'étendre à l'ensemble des emballages. L'information sera diffusée à l'ensemble des ménages. Les caisses jaunes destinées aux emballages seront remplacées par des conteneurs à roulettes.
- L'ADMR propose aux communes une convention qui permettra aux usagers de bénéficier d'un mois gratuit pour tester la téléassistance. Le Conseil donne son accord.
- Le Syndicat Départemental des Energies recense les besoins en travaux pour 2020. Compte-tenu d'un problème de hauteur de ligne sur le poste Magenc, il est demandé au SDE65 d'étudier ce problème.
- Le syndicat mixte de l'Adour et ses Affluents nous informe que le Saget sera nettoyé cette fin d'année. Les propriétaires riverains seront conviés à une réunion d'information.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00 et est suivie d'une séance de travail.

BAMFORTH John	BITOUN Danièle <i>Donne procuration à Philippe MAURINO</i>	CAPMARTIN Francis	CIBIN Corinne	CIBIN Sébastien
DEFAY Joëlle <i>Donne procuration à Sandrine SANTACREU</i>	DETHIER Jean-Louis <i>Excusé</i>	DITTMER Marie-Françoise <i>Donne procuration à Corinne CIBIN</i>	MAURINO Philippe	SANTACREU Sandrine

Le Maire, Sandrine SANTACREU

